

Ecole maternelle Louise Weiss
2, rue des Ecoles
67840 KILSTETT
ce.0670305t@ac-strasbourg.fr
Tél: 03.88.96.29.11

1^{ER} CONSEIL D'ECOLE
JEUDI 18 OCTOBRE 2018

Heure de début : 18h00

Heure de fin: 19h20

PRESENTS :

Le corps enseignant : Mmes GROSS, LEULIET, M.MULLER

Les ATSEMS : Mme, VERWEE

Pour la mairie : Mme HUMMEL, M. le Maire, M. MULLER

Les représentants des parents : Mmes ALTBIESS, JUNG, HIRON, MM. MARTZ, LEMIERE, HAUSCHBERGER

Pour le périscolaire: Mme BENYACOURB

EXCUSEES : *Mme ANSTETT*

Désignation d'un secrétaire de séance : M. MULLER

1. Présentation des personnes présentes.

Tour de table et présentation rapide des personnes présentes.

2. Résultats des élections et rappel du rôle des délégués des parents d'élèves :

Cette année l'école comptait 137 parents inscrits sur la liste et éligibles. 100 parents ont fait la démarche de voter. Cela signifie que 72.99 % des parents ont voté. Le même taux de participation que l'année passée et ont été élus :

MM. MARTZ, LEMIERE, HAUSCHBERGER , Mmes ALTBIESS, JUNG, HIRON

Rappel pour les nouveaux élus : Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école.
- donne des avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, notamment les actions pédagogiques qui sont entreprises pour atteindre les objectifs nationaux du service public d'enseignement, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration des enfants handicapés, l'hygiène à l'école, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques en ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école et le valide.
- donne son accord pour l'organisation d'activités éducatives, sportives et culturelles.

La directrice souhaite également rappeler aux parents qu'ils ont la responsabilité et le devoir de parler au nom de tous les parents d'élèves (après éventuellement des sondages quand cela s'y prête) et non en leur propre nom.

3. Approbation du PV du précédent conseil d'école.

Adoption de la mise à jour du 26 juin 2018.

Vote: favorable à l'unanimité

4. Effectifs et répartition

L'école compte à ce jour 74 enfants scolarisés :

Ainsi, les effectifs ont été répartis comme suit :

- Classe 2 : classe de M. Muller qui compte 27 GS
- Classe 1 : classe de Mme Gross qui compte 22 MS
- Classe 3 : classe de Mme Leuliet qui compte 25 PS

5. Règlement intérieur

Changement : casque obligatoire jusqu'à 12 ans

6. Bilan financier de la coopérative scolaire :

Le solde au 18 octobre 2018 est de 2348.78 € pour la coopérative scolaire.

Depuis le début de l'année scolaire sont entrées les participations des familles à la coopérative scolaire.

Grâce à celles-ci les enseignants ont pu acheter du matériel scolaire de rentrée pour les élèves. Les parents n'ont pas à acheter de matériel scolaire, ce sont les enseignants qui se chargent de faire une commande en fonction des besoins des classes.

Les participations serviront également à acheter du matériel pour les divers bricolages, animations (les goûters à thèmes, les crêpes, les « maennele » du Saint Nicolas, les bricolages de Noël, de Pâques, de la fête des mères et des pères).

Enfin, avec ces participations, les enseignants pourront également baisser le prix des spectacles et des sorties.

7. Exercice incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en sûreté)

- L'exercice incendie a eu lieu le 20 septembre et s'est bien déroulé.
- Un exercice d'attentat-intrusion a été présenté aux enfants par le retour du dragon de l'an passé à l'école. L'exercice s'est bien déroulé et les enfants ont joué le jeu. Durant les travaux du périscolaire, le chemin d'évacuation sera différent.

8. Vie de l'école et projet

PROJET D'ECOLE :

Cette année le projet d'école commencé il y a deux ans est reconduit avec ses différents objectifs :

- Régulièrement une fois par semaine le matin, les élèves de cycle 3 cherchent à la bibliothèque des albums adaptés aux enfants de maternelle. Ils théâtralisent en petits groupes leur lecture. Ils rédigent également des questions simples en veillant à formuler des phrases interrogatives correctes. Les élèves de cycle 2 participeront également à la lecture d'albums travaillés en classe dans la classe de GS. Les enfants de maternelle écoutent attentivement l'histoire pour en comprendre le sens et répondre aux questions. Ils se constituent un petit lexique de mots nouveaux.

- En collaboration avec la Bibliothèque Municipale, organisation d'un prêt de livres hebdomadaire à domicile.
- Jeux de repérages et de discrimination visuelle (textes, illustrations)
- Lecture plaisir
- Tri de livres selon leur fonction, leur thème

L'objectif est d'encourager la lecture et d'impulser l'accès au prêt de livres. D'accéder à la compréhension de façon ludique.

En lien avec le projet d'école, la collaboration avec la Bibliothèque Municipale Kilstett se poursuit. Mme Vincent organise le prêt de livres, la découverte de la bibliothèque puis elle assure des animations en rapport avec les programmes et en fonction de nos projets.

Ainsi, les GS suivront 4 animations, les MS seront accueillies 3 fois et les PS découvriront la bibliothèque en 2 séances.

- Pour remédier aux difficultés ponctuelles, les enfants sont réunis en petits groupes de besoin. (3-4 enfants pour un enseignant)
Les groupes d'élèves concernés sont évolutifs tout au long de l'année en fonction des évolutions favorables, ou de nouveaux besoins.
Le travail fourni en APC, sera poursuivi en classe par une différenciation pédagogique.
Les APC se déroulent le mardi de 16h à 17h et le jeudi aux mêmes heures durant la 3^{ème} période. Mme Leuliet prendra un groupe de CE1 pour travailler la compréhension de texte et Mr Muller des élèves de GS.
- Projet « jardin et plantation, hôtel à insectes » :
Les bacs de plantations, et l'hôtel à insectes ainsi que sa prairie fleurie, dans la cour de l'école permettront de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.
Par les activités de jardinage que vont effectuer les enfants (désherbage du bac, semis des graines, arrosage...), ils vont s'écouter, s'aider et coopérer au projet. Ils vont également découvrir le vivant par l'observation des différentes manifestations de la vie (croissance, reproduction, vieillissement...). Ils continueront donc à entretenir leurs petits jardins ainsi que la prairie fleurie de l'hôtel à insectes. Les PS ont récolté des tomates à la rentrée.
- Débats/ateliers philosophiques :
La mise en place d'ateliers philosophiques avec les élèves de MS et de GS, en abordant des thèmes variés introduits par la lecture d'albums inducteurs ou de questions proposés par l'enseignant auront pour objectifs d'amener les enfants, à apprendre à se poser des questions et à s'ouvrir au débat. Il s'agira par ce questionnement de leur permettre d'apprendre à débattre, respecter les temps de parole de ses camarades, apprendre à discuter calmement, respecter les idées différentes de siennes.

VIE DE L'ECOLE :

- Les enfants travaillent à la fabrication d'un calendrier commun à toutes les classes comme l'année précédente avec écriture et illustrations par les enfants des 3 classes.
- Les enseignants ont décidé de prendre comme fil conducteur pour cette année le thème de l'eau sous toutes ses formes.
- Chez Mme Leuliet, ils ont découvert des histoires sur le thème de la mer. Les enfants connaissent certains animaux de la mer. En parallèle, nous apprenons à nous connaître. Nous avons aussi travaillé sur les règles de vie. Les couleurs de base ont été revues. La mascotte de la classe Smarties a reçu un courrier de Georges, un poisson rouge qui va bientôt déménager à Kilstett, les petits ont demandé aux grands de se renseigner et de préparer sa venue à l'école...

- Chez Mme Gross, les enfants ont découvert plusieurs albums évoquant le thème de la différence et ont discuté de ce qu'apporte la diversité. Chaque enfant a rapporté une enveloppe contenant les personnages pour pouvoir raconter l'histoire à sa famille. Ils ont joué avec l'eau, abordé le thème de la vie sous-marine à partir d'albums et de documentaires, cuisiné une soupe de potiron...
- Chez M. Muller, les enfants ont découvert les petites bêtes (insectes, araignées...), étudié un lézard en classe sur plusieurs semaines, fait une sortie dans les champs et dans le bois pour découvrir le milieu naturel (en particulier l'eau mais aussi pour rapporter des proies au lézard), fait des expériences sur l'eau, cuisiné des tartes aux pommes...
- L'école renouvelle la baby-gym à La Wantzenau, il y aura 6 séances.
Les PS et les MS iront les mardis : 26 mars, 2 avril, 23 avril, 30 avril, 7 mai, 14 mai de 10h à 11h.
Les GS iront les jeudis : 28 mars, 4 avril, 25 avril, 2 mai, 9 mai, 16 mai de 10h à 11h.

Ces séances coûteront 400€. Il faudra aussi compter le trajet. Une subvention exceptionnelle a été demandée à la mairie afin de concrétiser ce projet.
- Début décembre, des maennelers seront commandés pour fêter St Nicolas.
- Le spectacle de Noël se déroulera le 21 décembre. L'école accueillera à nouveau avec plaisir M. OHAYON et son ami Pignouf. Ils partiront à la recherche du papillon rose.
- La dernière semaine d'enseignement de décembre, Noël sera fêté en compagnie du Père Noël. Les enfants recevront un jeu par classe offert par la commune, puis un goûter en commun sera pris dans la salle de jeu.
- La fête de l'école se déroulera l'après-midi du vendredi 07 juin 2018.

9. Remerciements et demandes à la mairie :

L'équipe remercie chaleureusement la municipalité pour les gros travaux réalisés. Les différentes interventions sont rapides et efficaces.

10. Parole aux représentants des parents d'élèves.

Une demande a été faite pour une séparation ou la mise en place de « box » dans les toilettes des élèves afin de permettre plus d'intimité pour les enfants qui en éprouveraient le besoin.

Date du prochain conseil d'école : 26 février 18h00

Les comptes rendus des conseils d'école seront envoyés par mail à chaque représentant de parents d'élèves ainsi qu'aux personnes faisant partie du conseil d'école. Un compte rendu sera également affiché à l'entrée de l'école et consultable sur le site de la mairie.

Le secrétaire de séance

La directrice :